

**Note de lecture: Die Kabinettsprotokolle der  
Bundesregierung. Kabinettsausschuß für Wirtschaft.  
Herausgegeben für das Bundesarchiv von Hartmut  
Weber . Band 4: 1958-1961, bearbeitet von Uta Rössel,  
München (Oldenbourg), 2008, 561 S.**

Françoise Berger

► **To cite this version:**

Françoise Berger. Note de lecture: Die Kabinettsprotokolle der Bundesregierung. Kabinettsausschuß für Wirtschaft. Herausgegeben für das Bundesarchiv von Hartmut Weber . Band 4: 1958-1961, bearbeitet von Uta Rössel, München (Oldenbourg), 2008, 561 S.. Francia-Recensio, Deutschen Historischen Institut (Institut historique allemand), 2009, 2009/4, pp.en ligne. halshs-00484718

**HAL Id: halshs-00484718**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00484718>**

Submitted on 19 May 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***Die Kabinettsprotokolle der Bundesregierung. Kabinettsausschuß für Wirtschaft. Herausgegeben für das Bundesarchiv von Hartmut Weber<sup>1</sup>. Band 4: 1958-1961, bearbeitet von Uta Rössel, München (Oldenbourg), 2008, 561 S.***

*A paraître dans Francia (2009)*

Ce quatrième volume de la collection de documents issus de la Commission économique du Cabinet du gouvernement fédéral (procès-verbaux de 34 réunions mensuelles, presque toutes dirigées par Ludwig Erhard)<sup>2</sup> est consacré à la période de la seconde crise de Berlin (1958-1961)<sup>3</sup>. Ces comptes rendus permettent de suivre le travail de cet organe de coordination chargé de gérer le détail des affaires économiques et de préparer les décisions dans des domaines variés. Ces sources<sup>4</sup> permettent une compréhension plus précise du processus de décision, dans le domaine économique, au sein du gouvernement fédéral. On y entrevoit les hésitations, mais aussi la hiérarchie de la décision. Les notes renvoient aux différents documents produits par la chancellerie par les services spécialisés et aux annexes techniques, ce qui fait de cet ouvrage, doté d'une stimulante introduction (qui constitue en soi un remarquable article sur la situation économique de la RFA pour cette période, de ces problèmes et de ses évolutions), une base de départ pour des recherches sur la politique économique allemande.

La Commission économique fonctionne alors déjà depuis sept ans. Ludwig Erhard, ministre de l'économie, a été depuis peu (30 octobre 1957) nommé vice-chancelier et s'est vu confier la présidence de cette commission, précédemment dirigée par Franz Blücher. Cette commission prépare toutes les décisions (même si elle n'a pas la décision finale qui revient au chancelier et à son cabinet) dans le domaine économique, procédant par exemple aux négociations préalables entre les différents ministères (de nombreux ministres en font partie) ou à toutes les études nécessaires à la décision sur une nouvelle question. Les représentants de la Deutsche Bank y sont régulièrement invités, ainsi que diverses personnalités, selon les sujets traités. Le conflit Est-Ouest, la concurrence avec la RDA et, avant tout, le problème toujours pas réglé du statut de l'Allemagne et de la question de Berlin, dominant la fin des années 1950 et le début des années 1960. La création de la CEE et d'Euratom, et la mise en place de l'accord de commerce entre les six pays de la CEE et 11 autres pays, a également des répercussions majeures sur l'économie allemande, tout comme la réforme sociale de vaste ampleur décidée après les élections de septembre 1957, et tous ces sujets sont au cœur des discussions.

Les questions de conjoncture économique sont évidemment présentes à chaque réunion, dans la mesure où une croissance économique stable est un objectif majeur du gouvernement. En 1958, cette croissance toujours bonne et le chômage diminue, ce qui permet une augmentation des salaires ; le gouvernement vise donc une croissance du niveau des prix contrôlée, dans un contexte d'alourdissement des charges sociales dont se plaint Erhard. Mais quelques difficultés économiques surgissent à partir de la fin de l'année 1958 (crise du charbon et ralentissement de la production dans le secteur sidérurgique et textile). La crise du charbon semble sans solution, en raison de la place nationale de cette source d'énergie. À la fin de l'année 1961, on constate à nouveau un ralentissement et l'on se demande alors si l'on ne va pas faire face à une véritable récession. Ces problèmes conjoncturels (ou considérés comme tels à l'époque) sont une préoccupation majeure. Mais d'autres sujets sont aussi à l'ordre du jour des réunions de la commission.

---

<sup>1</sup> Président des archives fédérales.

<sup>2</sup> De plus, une douzaine de documents complémentaires - telles que des lettres d'Adenauer, de Brandt, d'Erhard ou d'Etzel - sont reproduites en fac-similé couleurs.

<sup>3</sup> Les procès-verbaux pour les années 1951-1957 ont paru dans trois volumes publiés entre 1999 et 2001.

<sup>4</sup> Issues du Fond B 136 (Bestand Bundeskanzleramt).

Parmi ceux-ci, la gestion de l'incorporation du territoire économique de la Sarre n'est pas des moindres (accords de transition avec le gouvernement français pour le transfert des comptes financiers, s'achevant au 31 décembre 1959). Ce retour de la Sarre dans le territoire allemand, effectif dès 1958, s'avère relativement coûteux. Une autre question est celle de la privatisation de certains biens fédéraux ainsi que celle d'une vaste réforme fiscale, tout comme la volonté d'ouvrir les possibilités d'épargne aux classes moyennes. Le groupe Volkswagen est transformé en société par actions et la privatisation s'effectue, pour une part (100 millions de DM), sous conditions d'acquisition spécifiques, en fonction des revenus, pour favoriser l'acquisition d'actions par les travailleurs ; c'est aussi le cas dans la privatisation partielle (77,6 %) de la Preußag<sup>5</sup>.

La seconde crise de Berlin a des implications économiques importantes. En effet avec le changement de la situation politique de Berlin, après l'ultimatum de Khrouchtchev du 27 novembre 1958, le gouvernement montre sa volonté de sécuriser l'économie berlinoise. Un certain nombre de mesures sont prises en accord avec le Sénat de Berlin (en particulier des aides à l'investissement), après la fermeture de la ville par le mur, 13 août 1961. Le chancelier Adenauer, en visite à Berlin dès le 22 août, annonce cette aide financière pour soutenir l'économie berlinoise (60 000 personnes qui travaillaient avant du côté ouest manquent désormais à l'appel). Et l'hypothétique réunification, un objectif toujours majeur à cette époque, passe par l'élaboration de divers plans à caractère économique (certains portant sur la modification des infrastructures).

Un autre problème concerne la question de l'agriculture au moment de l'entrée en vigueur du traité de Rome. Celui-ci prévoit la mise en place d'une politique agricole commune et celle-ci est en cours de négociation. Le gouvernement allemand fédéral souhaite donc préparer l'agriculture allemande, tout comme le secteur de l'alimentation, à la mise en place de nouvelles règles. En effet, une partie de la production agricole allemande est alors protégée et l'agriculture reçoit de nombreuses subventions (dont plus de 180 millions de DM de subventions aux exportations). Il y a de plus la volonté de réduire les importations.

La commission s'est penchée également sur le cas de l'aide au développement. En effet, une pression américaine et internationale va dans le sens d'une augmentation de l'aide allemande au développement : on attend de la RFA un niveau d'aide d'environ 2,5 milliards de DM. Cela constitue un devoir moral pour la république, et il faut désormais réfléchir à une approche d'ensemble et non plus traiter ce problème au cas par cas (un débat eut lieu au Bundestag à ce sujet le 22 juin 1960). Il faut aussi compter avec la concurrence face à la RDA, qui à cette période tente de trouver une nouvelle posture face aux États du Tiers-Monde. À cette tentative, la RFA répond donc en augmentant l'aide au développement.

On trouvera en annexe, outre quatre documents complémentaires aux réunions, un index des personnes et un index des lieux et des mots-clés, une chronologie détaillée et, plus original dans ce type de publication, un état des sources (imprimés ou non) et de la bibliographie se rapportant aux sujets traités. À signaler aussi de très utiles biographies (5 à 10 lignes) de tous les participants aux réunions et de toutes les personnes mentionnées dans les procès-verbaux. Outre les quatre volumes désormais publiés sur le travail de cette commission économique, cette collection de la Direction des archives fédérales, comporte 17 volumes, de 1949 à 1964. On trouvera (hormis ce dernier ouvrage), l'ensemble des autres volumes (Cabinet et Commission économique) sur le site des archives fédérales<sup>6</sup>.

Françoise Berger (IEP de Grenoble – CNRS-PACTE)

---

<sup>5</sup> Preußiger Bergwerks- und Hütten AG.

<sup>6</sup> <http://www.bundesarchiv.de/kabinettsprotokolle>. Avec les avantages de l'hypertexte, pour les notes de renvoi à d'autres documents, mais aussi ses inconvénients (accès page par page, beaucoup de pages à dérouler pour arriver au résultat cherché, pas de « survol » possible) ; la version papier s'avère donc toujours très utile.